

LETTRE DES BOULANGERS DE PARIS, AU PEUPLE, SUIVIE D'UN ENTRETIEN DE DEUX PERES DE FAMILLE.

Sur la rareté de la farine.

C'EST dans un moment comme celui-ci, & qui eſt ſi preſſant, que nous devons nous juſtifier aux yeux du Peuple, & lui peindre l'état de nos malheurs, & que nous croyons qu'il voudra bien entendre. Nous allons nous par-

tager en deux claſſes : la première, ſera celle des Boulangers long - tems établis ; & la ſeconde, celle des nouveaux.

La première claſſe, compoſée de gens aiſés, a fait des approviſionnemens conſidérables, à force de connoiſſances avant le renchériſſement de la farine, & par ce moyen a vendu le pain au même prix que les autres Boulangers, qui ne pouvoient avoir que trois ou quatre ſacs de farine, bonne ou mauvaiſe, la payer bien cher, & il falloit la prendre ou la laiſſer.

La ſeconde claſſe n'étant compoſée que de gens peu fortunés, a été obligée, la moitié, de fermer boutique, afin de ne pas contracter de dettes, de peur qu'ils n'y puiſſent pas ſatisfaire ; & l'autre moitié, de ſe ſubſtanter le mieux qu'il leur eſt

poſſible, quoique la plupart ſoient chargés de famille.

Le peuple a toujours cru qu'il étoit en notre pouvoir de diminuer le pain à notre volonté, & que nous le conſervions à ce prix-là pour nous dédommager de la perte que nous avons faite : point du tout; déſabuſez-vous de ça, peuple juſte; ce n'eſt point là notre intention; car il n'eſt pas agréable pour nous, d'entendre tous les jours des paroles que l'on prononce contre nous, en diſant : Comment! en payant le pain bien cher, nous en manquons, & il n'eſt pas beau! c'eſt horrible! Les boulangers font des magaſins; car, il n'eſt pas poſſible que, de tant de farines que nous avons vu & entendu dire que l'on avoit amené à Paris, on puiſſe en manquer; car que nous demandions deux pains, on nous les refuſe; moi,

qui ai ſept enfans, que vais-je faire avec un pain de quatre livres ou de ſix au plus ? & moi, qui en ai cinq, je ſuis auſſi embarraſſé que vous. Allez, allez, ſe diſent-ils, cela ne durera pas long-temps; & ſi ce ſont les Boulangers qui font cela, une fois que leur intrigue ſera découverte, nous avons des perſonnes en place qui y mettront bon ordre.

N'eſt-ce pas bien malheureux pour des perſonnes vraiment honnêtes, d'entendre dire de pareilles paroles dans ſa maiſon ? que s'il étoit en leur pouvoir de le donner à un prix convenable, ils le feroient, afin que tout le monde puiſſe ſe nourrir. Nous eſpérons que le peuple voudra bien entendre nos réclamations, & ne plus conſerver contre nous, cette haine ſi long-temps enracinée dans ſon cœur.

ENTRETIEN de M. C...., pere de sept enfans, avec M. G....., pere de cinq.

C.....

HELAS! je viens de chercher du pain chez mon boulanger, & je n'ai pas pu en avoir.

G.....

Mais il y a d'autres boulangers dans Paris.

C.....

Sans-doute, mais je n'ai pas crédit ailleurs; je ne ſais comment faire.

G.....

Vous n'avez qu'à aller chez le mien, dans cette rue, vous lui en demanderez un pour moi.

C. . . . . .

J'en arrive, il n'y en a pas du tout, & m'a reçu comme un homme qui demande l'aumône, en me diſant : *laiſſez-moi tranquille*, *je n'en ai pas.*

G . . . . .

Hé-bien, allez vous-en chez mon couſin, à la porte Saint-Denis, & vous lui en demanderez deux de quatre livres.

C. . . . . .

Mais il eſt onze heures, je n'y ſuis pas encore, il ſera peut-être fermé ; ſi vous en aviez ſeulement une moitié juſqu'à demain, ce ſeroit pour mes enfans ; car pour moi, j'attendrai bien encore à demain matin.

G. . . . .

Je n'en ai que la moitié d'un de ce matin, qui peſoit trois quarterons de

moins de ſix livres, ſans cela ce ſeroit avec plaiſir.

C. . . . . .

Mais, dites-moi un peu, de qui cela dépend-il, qu'il manque de pain chez les boulangers? eſt-ce qu'ils ne veulent pas cuire, ou ſi c'eſt qu'ils manquent de farine?

G. . . . . .

Ce n'eſt pas parce qu'ils ne veulent pas cuire, mais c'eſt qu'ils ſont forcés à ne prendre que trois ou quatre ſacs de farine tous les matins à la halle.

C. . . . . .

Mais eſt-ce que notre bon Necker ne pourra rien faire à cela, actuellement qu'il eſt rentré dans ſa place?

325

G. . . . .

Je ne ſais pas. Mais cependant je crois qu'il penſe à cela.

C. . . . . .

Vous ne pouvez donc pas m'obliger de partager avec vous ce qu'il vous reſte de votre pain; car ſi cela ne ſe peut pas, le déſeſpoir s'emparera de moi, de ne pas pouvoir donner à manger à mes enfans.

G. . . . .

Tenez, je veux vous rendre ſervice; & ne veux pas qu'il vous arrive aucune choſe; je ne peux pas mieux vous dire, nous allons partager comme frères.

Signé SIOBEL.

De l'Imprimerie de GRANGÉ, 1789.